



SAISON 2026-2027

GUIDE DU PARENT COMPÉTITIF

ROYAL-GYM GYMNASTIQUE



Cher parents,

Bienvenue dans le secteur compétitif de Royal-Gym! 

Faire partie du secteur compétitif, c'est vivre une expérience remplie de défis, d'apprentissages, de dépassement de soi et de beaux moments en équipe.

Pour les gymnastes comme pour les parents, une saison de gymnastique compétitive apporte aussi son lot de nouveautés, de questions et d'informations à retenir. C'est pourquoi nous avons créé ce Guide du parent compétitif : un outil de référence qui rassemble les principales informations à connaître afin de vous accompagner tout au long de la saison.

Vous y trouverez des renseignements sur le secteur compétitif ainsi que plusieurs éléments importants de la vie au club.

Notre objectif est simple : vous permettre de mieux comprendre le parcours de votre enfant et de vous donner les outils nécessaires pour l'accompagner positivement dans son développement.

Chez Royal-Gym, nous souhaitons avant tout que chaque gymnaste puisse progresser à son rythme, développer sa confiance, relever de nouveaux défis et conserver le plaisir de pratiquer la gymnastique.

Nous sommes heureux de vous compter parmi nous et nous vous souhaitons une magnifique saison au sein de la grande famille Royal-Gym! 

Notre mission

Chez Royal-Gym, notre mission est d'offrir à chaque gymnaste un environnement sécuritaire, chaleureux, inclusif et stimulant, où elle peut s'épanouir, développer son plein potentiel et conserver le plaisir de pratiquer la gymnastique.

Nous souhaitons accompagner chaque athlète dans son parcours en respectant son rythme et son individualité, tout en l'encourageant à viser l'excellence et le dépassement de soi. Pour nous, la réussite ne se mesure pas uniquement par les résultats, mais également par les progrès accomplis, les défis surmontés et la fierté de donner le meilleur de soi-même.

Le respect, l'esprit d'équipe et l'entraide sont au cœur de notre philosophie. Nous voulons que chaque gymnaste se sente valorisée, soutenue et fière de faire partie de son équipe et de représenter Royal-Gym.

Parce qu'au-delà de former des gymnastes, nous souhaitons accompagner des jeunes qui apprennent à croire en elles, à persévérer et à être fières du chemin qu'elles parcourent.

Notre équipe



Kérianne



Alexandra



Amélie



Mélissa



Anne-Sophie



Jade



Carolane



Florence



Milla



Rosalie



Victoria

Contacts :

Direction : royal-gym@outlook.com

Entraîneur-Chef : entraîneurchef.royalgym@gmail.com

Infos : infos.royalgym@gmail.com

Responsable régional : responsable.regionalg@gmail.com

Conseil administratif : ca.royalgym@outlook.com



Secteur compétitif

Le secteur compétitif représente un engagement plus important dans le parcours d'une gymnaste. Les athlètes s'entraînent plusieurs heures par semaine afin de développer leurs habiletés, leur force, leur souplesse et leur technique, tout en progressant selon les exigences de leur niveau.

Contrairement au secteur récréatif, le programme compétitif demande un engagement à temps plein, tout au long de l'année. La régularité et l'assiduité aux entraînements sont essentielles, puisque la progression se construit de façon continue. Chaque entraînement contribue au développement de la gymnaste et à sa préparation pour les différentes évaluations et compétitions de la saison.

Faire partie du secteur compétitif demande donc de l'engagement, de la persévérance, de la discipline et une volonté de se dépasser. Chaque gymnaste évolue à son propre rythme, avec des objectifs adaptés à son niveau et à son développement.

Les compétitions et les évaluations permettent quant à elles de présenter le travail accompli, de vivre de nouvelles expériences et de se fixer de nouveaux objectifs. Au-delà des résultats, elles représentent une occasion d'apprendre, de gagner en confiance et d'être fière du chemin parcouru.

Le secteur compétitif, c'est donc bien plus que les compétitions : c'est un engagement à long terme, une passion qui se développe et un parcours rempli de défis, de progression et de réussites.



Nos programmes

Le programme Défi permet aux jeunes gymnastes de développer les bases techniques de la gymnastique artistique à travers une progression adaptée à leur rythme. Les athlètes participent à des évaluations sans classement, où l'accent est mis sur la maîtrise des éléments, la progression individuelle, la confiance et le dépassement de soi.

Défi

Dès 6 ans

Le programme Régional permet aux gymnastes de poursuivre leur développement technique tout en découvrant davantage l'aspect compétitif de la gymnastique artistique. Les athlètes participent à des compétitions régionales, où elles sont évaluées et classées selon leur performance. L'accent est mis sur la progression, la qualité d'exécution, le dépassement de soi et le plaisir de performer.

Régional

Dès 8 ans

Le programme Provincial s'adresse aux gymnastes qui souhaitent évoluer dans un niveau compétitif plus avancé. Il demande un engagement soutenu, une plus grande maîtrise technique et une préparation rigoureuse. Les athlètes participent à des compétitions provinciales où elles cherchent à progresser, à se dépasser et à atteindre leurs objectifs de performance.

Provincial

Dès 9 ans



Informations financières

Saison 2026-2027

Information sur les frais de compétition

Sur votre facture annuelle, les frais liés aux compétitions obligatoires sont inclus. **Exception : secteur Défi.**

- **Défi régional** : Deux évaluations par année peuvent être offertes. Des frais supplémentaires s'appliquent. Afin de favoriser l'estime de soi et de permettre à chaque gymnaste de vivre une expérience positive, les évaluations seront proposées uniquement lorsque les entraîneurs jugeront que la gymnaste est prête à les réussir. Vous serez avisés en temps opportun lorsque votre enfant sera prêt à être évalué.
- **Régional 1 et 2** : Trois compétitions obligatoires.
- **Régional 3, 4 et 5** : Trois compétitions obligatoires.
- **Provincial** : Deux compétitions obligatoires.

Les compétitions de fin de saison (finalités) sont facturées séparément, uniquement pour les gymnastes qui s'y qualifient, selon leur classement au cours de la saison.

Équipement pour les compétitions finales

- **Challenge des régions** : Des frais supplémentaires sont à prévoir pour l'achat du maillot de compétition et du chandail officiel de l'équipe représentant la région.
- **Coupe provinciale** : Il est possible de porter un maillot à manches longues de votre choix, sous réserve de l'approbation de l'entraîneure-chef

Coût par événement (incluent les frais d'inscription et les frais pour l'entraîneur)	Prix finale 2027 (incluent les frais d'inscription et les frais pour l'entraîneur)
• Compétitions provinciales : 200\$ • Défi 1 et 2 : 100\$ • R3 à R5 : 100\$ • R1 et R2 : 100\$	• Qualification provinciale: 240\$ • Coupe provinciale : 250\$ • Challenge des régions : 1 ou 2 app. : 125\$ ou 3 app. ou + : 200\$

Fond de finalité

Un montant de **30 \$** est ajouté à la facture des gymnastes admissibles aux finales (R3, R4, R5 et provinciales) afin de constituer un fonds visant à réduire les frais, souvent élevés et imprévisibles, liés aux compétitions de fin de saison (Challenge des régions et Coupe provinciale) et ainsi mieux soutenir les athlètes et leur famille dans leur parcours compétitif

Calcul des frais de compétition

Les frais de compétition sont calculés en fonction des coûts d'inscription, des frais de déplacement (kilométrage) ainsi que des dépenses liées à la présence des entraîneurs. Veuillez noter que ces frais peuvent varier d'une année à l'autre, selon le calendrier des compétitions, leur emplacement et les coûts établis par les organisateurs.



Informations financières (suite)

Saison 2026-2027

Vêtements de compétition

- Défi, R1 et R2 - Maillot de compétition manche courte : 165\$
- R3,4,5 et Provincial - Maillot de compétition manche longue : 220\$
- Défi, R1 et R2 - Veste de compétition : 55\$
- R3,4,5 et Provincial - Veste de compétition : 70\$
- Sac à dos : 45\$ (Optionnel)

Un legging noir uni ainsi que des bas blancs unis sont obligatoires pour compléter le survêtement.

Si vous souhaitez vendre ou acheter des articles usagés, nous vous invitons à faire une publication sur la page Facebook : **Royal-Gym Entraide | Facebook**

- La veste de compétition actuelle sera conservée jusqu'en 2030.
- Le maillot de compétition actuelle sera conservée jusqu'en aout 2027.

****Le maillot de compétition sera renouvelé tous les quatre ans.***

Routine de sol

Pour la saison 2026-2027, aucuns frais ne sont à prévoir pour la confection d'une routine au sol.

Chaque athlète doit conserver sa routine au sol pendant un minimum de 2 ans, sauf exception (par exemple, lors d'un changement de secteur, comme un passage du circuit régional au circuit provincial). Veuillez noter que la routine demeure la propriété du Club de gymnastique Royal-Gym et pourra, au besoin, être réattribuée à une autre athlète.

****Si une athlète quitte le club et souhaite conserver sa routine, celle-ci pourra être achetée au coût de 60 \$.***

Boutique : Modes de paiement

Deux modes de paiement sont offerts :

1. **Paiement en argent comptant** (au bureau)
2. **Paiement par virement Interac**

Procédure pour un virement interac

- **Adresse courriel** : Royal-gym@outlook.com
- **Message** : Indiquez la raison du paiement ainsi que le nom complet de votre enfant. ****Veuillez noter qu'aucun article de la boutique ne sera remis avant la réception du paiement.***



Politique de discipline

Saison 2026-2027

Afin d'offrir un environnement d'entraînement sécuritaire, respectueux et propice au développement de chaque athlète, le Club applique une approche éducative favorisant l'apprentissage, la responsabilisation et le respect de ses valeurs.

Les athlètes doivent respecter en tout temps le code de conduite, le code d'éthique, les règlements du Club ainsi que les exigences propres à leur programme, présentées lors de l'inscription et des rencontres de parents. Tout manquement pourra entraîner l'application de mesures disciplinaires, adaptées à la gravité de la situation.

Lorsqu'un comportement inadéquat est observé, un plan d'intervention pourra être mis en place et l'athlète pourra être placé en période de probation. Les mesures disciplinaires suivantes pourront être appliquées de façon progressive :

- 1er avertissement : Intervention verbale auprès de l'athlète afin de corriger le comportement.
- 2e avertissement : Retrait temporaire du groupe pour une période de réflexion (maximum de 10 minutes, selon l'âge de l'athlète et la situation).
- 3e avertissement : Rencontre entre les parents et l'entraîneur.
- 4e avertissement : Rencontre entre les parents, l'entraîneur et l'entraîneure-chef, accompagnée d'un plan d'action.
- 5e avertissement : Suspension d'une semaine.
- 6e avertissement : Expulsion de l'équipe compétitive.

Les parents seront informés de toute mesure disciplinaire. Pour les premier et deuxième avertissements, l'information pourra être transmise verbalement ou par courriel. À partir du quatrième avertissement, une rencontre avec l'entraîneure-chef sera organisée afin d'établir un plan d'action visant à favoriser un changement de comportement. La collaboration des parents est essentielle à la réussite de cette démarche.

La liste suivante présente des exemples de comportements pouvant entraîner des mesures disciplinaires, sans toutefois s'y limiter :

- Manque d'assiduité ou retards répétés;
- Insubordination;
- Non-respect des consignes ou des entraîneurs;
- Comportement perturbateur ou destructeur;
- Manque de respect envers les autres;
- Manque de loyauté envers le Club;
- Vol ou vandalisme;
- Non-respect du code d'éthique ou des règlements du Club.

Tolérance zéro

Le Club applique une politique de tolérance zéro envers toute forme de violence, d'intimidation, de harcèlement ou d'agression, qu'elle soit verbale, physique, psychologique ou par voie électronique. Selon la gravité des gestes posés, une suspension immédiate d'un entraînement ou d'une compétition pourra être imposée, sans suivre la progression des avertissements. Le Club se réserve également le droit de suspendre ou d'expulser définitivement un athlète de l'équipe compétitive lorsque la situation le justifie. La sécurité, le bien-être et le respect de tous les membres demeurent une priorité absolue.



Contrat d'engagement

Secteur compétitif

En m'engageant dans le secteur compétitif, je m'engage à respecter les règles et consignes ci-dessous :

Section athlètes

1. Tenue obligatoire : maillot de gymnastique, cheveux en toque haute et visage dégagé; aucun bijou (petite boucle d'oreille acceptée).
2. Être ponctuelle et arriver prête pour le début du cours.
3. Avoir son matériel en tout temps et s'assurer qu'il est rangé (aucun cellulaire dans le gymnase).
4. Adopter une attitude positive et être prête au travail.
5. Lors des entraînements et des compétitions, représenter Royal-Gym de façon professionnelle, autant par la tenue que par la conduite.
6. Participer aux compétitions du club pendant la saison de compétition (sauf en cas de blessure).
7. Respecter son entraîneur et les autres gymnastes, à l'entraînement comme en compétition.
8. Informer son entraîneur en cas d'absence prolongée.
9. En cas de question ou de situation problématique, se référer à son entraîneur, à l'entraînement comme en compétition. Au besoin, l'entraîneur évaluera la pertinence d'impliquer le parent.
10. Avoir du plaisir.

Section parents

1. Pour toute question, commentaire ou plainte concernant le déroulement des cours, l'entraîneur, les catégories, les progressions ou tout autre sujet, communiquer par courriel avec l'entraîneur-chef :
entraîneurchef.royalgym@gmail.com.
2. Participer aux réunions de parents du compétitif.
3. Ne pas interagir avec son enfant ou l'entraîneur de son enfant durant les entraînements ou les compétitions. Au besoin, l'entraîneur évaluera la pertinence de l'interaction. Pour toute question, attendre la fin du cours ou de la compétition.

